

LA LETTRE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

N°9 – Newsletter éditée par l'IFGP – septembre 2018 – L'actualité de la gouvernance publique

La crise de la démocratie représentative en France

85% des sondés estiment que les élus ne se préoccupent pas de leur opinion

62% considèrent que les responsables politiques ne se soucient que des riches et des puissants

39% des sondés manifestent de la méfiance

25% des sondés expriment même du dégoût lorsque l'on évoque les élus

61% des sondés jugent que la démocratie ne fonctionne pas bien dans notre pays



Une situation gravement dégradée

La dernière vague du baromètre de la confiance politique, réalisée par le CEVIPOF (centre d'étude de la vie politique – SciencesPo) et publiée en début d'année livre un constat sans appel : la défiance politique persiste et s'approfondit. Les chiffres clés ont été « adoucis » par l'effet d'espérance toute relative qu'a provoqué l'élection présidentielle qui s'était tenue six mois plus tôt et ayant amené un jeune président de la République au pouvoir. Ce dernier devait reconnaître lucidement l'état de défiance de la société envers sa classe politique lors de son discours au Congrès en juillet 2017. Qu'en est-il en cette rentrée 2018 ? Si l'on en croit les sondages d'opinion, le désenchantement semble de mise. Le risque d'un approfondissement de la défiance est aujourd'hui bien réel.

Des mesures ambitieuses mais largement inopérantes ou inadaptées

La situation n'est pas nouvelle. Devant l'ampleur de la crise observée en France, les pouvoirs publics ont multiplié les lois visant à réduire l'influence de l'argent dans le fonctionnement de la démocratie. Les budgets des campagnes électorales ont été plafonnés et les financements des partis politiques ont été strictement encadrés. En parallèle, des lois ont également mis en œuvre un processus tendant à la transparence de la vie publique, obligeant les élus, mais aussi de hauts fonctionnaires, à déclarer leur patrimoine et d'éventuels conflits d'intérêt. Pour autant, ces obligations ambitieuses se heurtent à l'extrême faiblesse des moyens mis à disposition des institutions chargées d'effectuer les contrôles, que ce soit la Commission nationale de contrôle des comptes et des financements politiques (CNCCFP) ou de la Haute autorité de la transparence de la vie publique

(HATVP). Le dispositif adopté ne permet pas de prévenir totalement les risques de fraude. Et lorsque que les abus sont le fait de personnalités politiques éminentes, élus comme hauts fonctionnaires, le scandale ne fait alors que renforcer la conviction que la classe politique – élus locaux comme nationaux - est corrompue, vivant dans la connivence et dans l'impunité. Les actions menées sont donc sans effet sur l'opinion publique et la crise démocratique est plus que jamais présente.

Poser les vraies questions

L'impuissance à endiguer la montée de la défiance interroge sur les mesures prises depuis deux décennies par les différents gouvernements. Le renforcement des moyens de contrôle et d'investigation par des autorités réellement indépendantes des pouvoirs en place est indispensable. Mais ne faut-il pas considérer que la défiance repose également – et peut-être surtout – sur une remise en cause profonde des compétences des élus et, au final, sur leur légitimité à gérer la chose publique ? Les études sont là aussi très claires : désormais plus de la moitié des citoyens se considèrent tout aussi compétents pour prendre des décisions que leurs élus. En clair, ils sont très peu enclins à leur déléguer pleinement la responsabilité de l'action publique car ils leur en contestent la qualité d'être de bons gestionnaires. Là se trouve sans doute un élément clé expliquant la crise profonde de la gouvernance publique. Or si le peuple n'accepte plus vraiment la délégation à ses élus, nous entrons dans une crise beaucoup plus grave encore : celle de la pérennité de la démocratie représentative.

Cette révolution des comportements citoyens n'a pas donné lieu à une prise de conscience des pouvoirs publics et donc n'a pas entraîné de mesures permettant de reconstruire une image de compétence pour les administrateurs publics que sont les élus. C'est là sans doute que se situe le gisement de confiance dans lequel puiser en vue de créer les conditions d'un renforcement massif de la compétence des élus, condition essentielle à remplir pour convaincre à nouveau les citoyens que leur destin est bien pris en main par une gouvernance publique enfin efficiente et répondant aux attentes de la société.

*« Aucune démocratie ne peut fonctionner durablement
sans son arrimage solide au sentiment de confiance de ses citoyens »*

Prendre conscience de la crise et proposer des solutions

Un colloque est organisé le 15 octobre 2018 au Sénat

- pour évaluer la profondeur de la crise de la démocratie en France : chercheurs et universitaires présenteront leurs analyses
- pour envisager des orientations pour des réformes permettant de reconstruire la confiance entre les citoyens et leurs élus : de nombreux élus dialogueront avec des citoyens.

A 13h30, le 15 octobre 2018, au Palais du Luxembourg

15 rue de Vaugirard – Paris 75006

- le programme du colloque : <http://ifgp.fr/colloque-15octobre2018/>
- le formulaire d'inscription (obligatoire) : <http://ifgp.fr/wp-content/uploads/2018/09/IFGP-colloque-15-octobre-2018.pdf>

**La démocratie
représentative face à la
défiance des citoyens**

